

Qu'est-ce que le TAD ?

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée propose un service de transport à la demande (TAD), en partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Ce service fonctionne les mercredis et samedis en complément des lignes de cars liO Hérault Transport.

Les arrêts TAD sont identifiables avec le logo ci-contre.

La plupart de ces arrêts sont mutualisés avec des arrêts de car liO Hérault Transport existants.



Qui peut utiliser le TAD ?

Le service est accessible à tous, **résidents et visiteurs du territoire**. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés.

Les véhicules du TAD sont adaptés pour le transport des **personnes à mobilité réduite**.



Le TAD a pour vocation de proposer le **trajet le plus rapide possible** entre votre commune et Saint-Mathieu-de-Tréviers. C'est pourquoi :

- en direction de Saint-Mathieu, la descente se fait uniquement aux arrêts "République", "Garonne", "Terrieu (centre commercial)" et "Piscine" ;
- au départ de Saint-Mathieu, la montée se fait uniquement aux arrêts "République", "Garonne", "Terrieu (centre commercial)" et "Piscine".

Comment fonctionne le TAD ?

● UTILISATION DU SERVICE

1 - Réservez votre trajet

auprès de la centrale de réservation
0 805 60 81 00 (appel gratuit) :

- du lundi au vendredi de 8 h à 17 h,
- jusqu'à 16 h la veille de votre déplacement,
- précisez les arrêts de départ et d'arrivée, le nombre de passagers et vos besoins spécifiques (trajet retour, siège enfant, personne à mobilité réduite...)

Le transporteur vous rappelle **la veille de votre trajet** pour préciser son horaire de passage.

2 - Présentez-vous à l'arrêt convenu, 10 minutes avant l'heure de départ.

3 - Achetez votre ticket TAD,

auprès du conducteur, lors de votre montée dans le véhicule.

● TARIF

• 2 € le trajet, soit 4 € l'aller-retour

Paiement en espèces (prévoir l'appoint)

• Correspondance gratuite

avec les cars liO Hérault Transport,

sur présentation d'un ticket valide (ticket TAD ou ticket unitaire liO Hérault Transport). Validité limitée à 2 heures.



grandpicsaintloup.fr



Transport à la demande
en Grand Pic Saint-Loup



Bassin de
Saint-Mathieu-de-Tréviers

Buzignargues

Claret

Ferrières-les-Verreries

Fontanès

Lauret

Les Matelles

Le Triadou

St-Bauzille-de-Montmel

Ste-Croix-de-Quintillargues

St-Hilaire-de-Beauvoir

St-Jean-de-Cornies

St-Jean-de-Cuculles

St-Mathieu-de-Tréviers

Sauteyrargues

Vacquières

Valflaunès

Le transport à la demande liO,
une **solution de mobilité pour tous**
en **Grand Pic Saint-Loup**



Le service de Transport à la demande pour le bassin de Saint-Mathieu-de-Tréviers

RABATTEMENT VERS SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS depuis les communes du bassin

L'horaire au départ de votre commune dépend des réservations (itinéraire optimisé en fonction des demandes) : seule l'**heure d'arrivée à Saint-Mathieu est déterminée**. De même, pour le retour, seule l'**heure de départ de Saint-Mathieu est déterminée**.

Le mercredi après-midi

Départ de votre commune

Arrivée à St-Mathieu (4 arrêts)	Heure
République / Garonne / Terrieu (centre cial) / Piscine*	14 h

Retour vers votre commune

Départ de St-Mathieu (4 arrêts)	Heure
République / Garonne / Terrieu (centre cial) / Piscine*	17 h

* Arrêt desservi uniquement pendant les vacances scolaires

Le samedi matin

Départ de votre commune

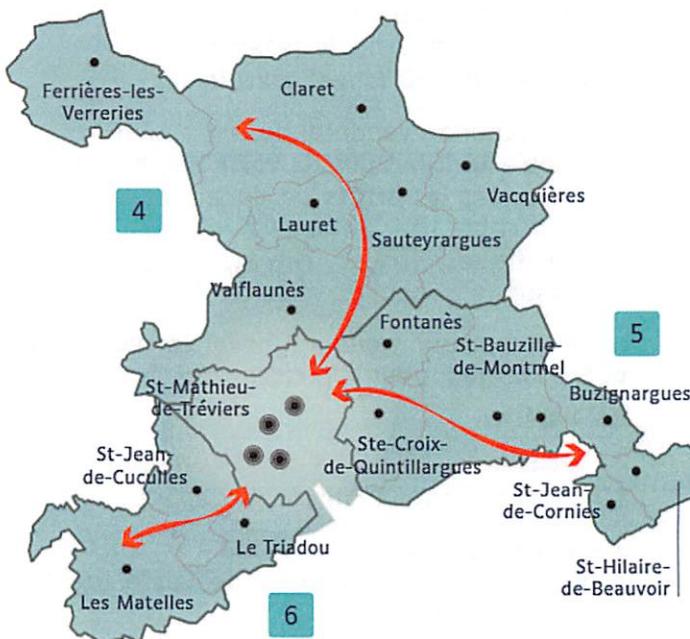
Arrivée à St-Mathieu (4 arrêts)	Heure
République / Garonne / Terrieu (centre cial) / Piscine	10 h

Retour vers votre commune

Départ de St-Mathieu (4 arrêts)	Heure
République / Garonne** / Terrieu (centre cial) / Piscine	12 h

** Correspondance avec la ligne 615 Clapiers - Saint-Mathieu

LES ARRÊTS PAR COMMUNE



Communes de départ	Secteur	Arrêts
Buzignargues	5	Ecole
Claret	4	Ecoles
Ferrières-les-Verreries	4	Eglise
Fontanès	5	Centre
Lauret	4	Calvaire
Les Matelles	6	Mairie
Le Triadou	6	Mairie
St-Bauzille-de-Montmel	5	Favas
		Centre
Sainte-Croix-de-Quint.	5	Route des Aires
St-Hilaire-de-Beauvoir	5	Centre
Saint-Jean-de-Cornies	5	Centre
Saint-Jean-de-Cuculles	6	Tambourin
Sauteyrargues	4	Mairie
Vacquières	4	Place des mûriers
Valflaunès	4	Village
Terminus	Secteur	Arrêts
St-Mathieu-de-Tréviers	4	République
	5	Garonne
	6	Terrieu (c. cial)
		Piscine

A SAVOIR

DESSERTE DEPUIS SAINT-GÉLY-DU-FESC

Le samedi matin

Départ St-Gély	10 h 05
Arrivée St-Mathieu	10 h 30
Départ St-Mathieu	12 h 30
Arrivée St-Gély	12 h 55

DESSERTE DEPUIS ST-MARTIN-DE-LONDRES

Le samedi après-midi

Départ St-Martin	14 h 35
Arrivée St-Mathieu	15 h
Départ St-Mathieu	17 h
Arrivée St-Martin	17 h 30

Le service de transport à la demande sur le Grand Pic Saint-Loup démarre le **mercredi 18 février** !

Service proposé les **merredis et samedis**, en complément des lignes liO Hérault Transport, pour se rendre, suivant les communes, à Saint-Martin de Londres, Saint-Gély du Fesc ou Saint-Mathieu de Tréviers.

Les usagers pourront effectuer des réservations **dès le 16 février** (pour des déplacements à venir – les merredis et samedis – à partir du 18 février).

Plus d'infos : grandpicsaintloup.fr

Le service de transport à la demande propose, selon les communes du territoire, des trajets vers Saint-Mathieu de Tréviers, Saint-Gély-du-Fesc ou Saint-Martin-de-Londres, avec deux allers/retours par semaine.

Qu'est-ce que le Transport à la Demande (TAD) ?

Le transport à la demande est une solution de transport permettant aux usagers de se déplacer dans des zones peu denses, rurales ou périurbaines où les services de transport réguliers sont insuffisants ou économiquement non viables.

La CCGPSL a sollicité une délégation de compétence de la Région Occitanie pour l'organisation de services de transport à la demande sur le territoire. Le TAD propose une solution pour des besoins de déplacements ponctuels (recourir à des services, faire des courses...). Ce service vient compléter les lignes régulières du réseau liO Hérault Transport.

Le service de TAD sur le territoire

Le service de transport à la demande propose, selon les communes, des trajets vers les bourgs-centres de Saint-Mathieu de Tréviers, Saint-Gély-du-Fesc ou Saint-Martin-de-Londres, avec deux allers/retours par semaine, les **merredis et samedis**.

Le TAD a pour vocation de proposer le **trajet le plus rapide possible** entre votre commune et l'un de ces 3 bourgs-centres, pour bénéficier sur place des services et des commerces...

Le samedi, une correspondance est prévue vers Saint-Mathieu de Tréviers (depuis Saint-Gély-du-Fesc et Saint-Martin-de-Londres) pour profiter notamment de la piscine intercommunale.

Doc consultables en ligne :

- Règlement du service
- Géolocalisation des arrêts TAD

Qui peut utiliser le TAD ?

Le service est accessible à tous, **résidents et visiteurs du territoire**. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés.

Les véhicules du TAD sont adaptés pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Comment utiliser le service ?

1 - Réserver votre trajet auprès de la centrale de réservation : 0 805 60 81 00 (appel gratuit) :

- du lundi au vendredi, de 8h à 17h, jusqu'à 16h la veille de votre déplacement,
- précisez les arrêts de départ et d'arrivée, le nombre de passagers et vos besoins spécifiques (trajet retour, siège enfant, personne à mobilité réduite...)

Le transporteur vous rappelle la veille de votre trajet, pour préciser son horaire de passage.

2 - Présentez-vous à l'arrêt convenu, 10 minutes avant l'heure de départ.

3 - Acheter votre ticket TAD, auprès du conducteur, lors de votre montée dans le véhicule.

Tarif

- **2 € le trajet, soit 4 € l'aller-retour**
Paiement en espèces (prévoir l'appoint)
- **Correspondance gratuite** avec les cars liO Hérault Transport, sur présentation d'un ticket valide (ticket TAD ou ticket unitaire liO Hérault Transport). *Validité limitée à 2 heures.*

Le TAD pour le bassin de Saint-Martin-de-Londres

Communes concernées :

Cazevieille / Causse-de-la Selle / Mas-de-Londres / Notre-Dame-de-Londres / Pégairolles-de-Buèges / Rouet / Saint-André de Buèges / Saint-Jean de Buèges / Saint-Martin-de-Londres / Viols-en-Laval / Viols-le-Fort

A retenir :

Le mercredi après-midi :

- Heure d'arrivée à St-Martin : **14 h 30**
- Heure de départ de St-Martin : **17 h 35**

Le samedi après-midi :

- Heure d'arrivée à St-Martin : **14 h 30** & correspondance vers St-Mathieu
- Heure de départ de St-Martin : **17 h 35**

L'horaire au départ de votre commune dépend des réservations (itinéraire optimisé en fonction des demandes) : **seule l'heure d'arrivée à St-Martin est déterminée.** De même pour le retour, seule l'heure de départ de St-Martin est déterminée.

[Flyer TAD du bassin de St-Martin à consulter et à télécharger](#)

Le TAD pour le bassin de Saint-Mathieu de Tréviers

Communes concernées :

Buzignargues / Claret / Ferrières-les-Verreries / Fontanès / Lauret / Les Matelles / Le Triadou / Saint-Bauzille de Montmel / Sainte-Croix de Quintillargues / Saint-Hilaire de Beauvoir / Saint-Jean de Cornies / Saint-Jean de Cuculles / Saint-Mathieu de Tréviers / Sauteyrargues / Vacquières / Valflaunès

A retenir :

Le mercredi après-midi :

- Heure d'arrivée à St-Mathieu : **14 h**
- Heure de départ de St-Mathieu : **17 h**

Le samedi matin :

- Heure d'arrivée à St-Mathieu : **10 h**
- Heure de départ de St-Mathieu : **12 h**

L'horaire au départ de votre commune dépend des réservations (itinéraire optimisé en fonction des demandes) : **seule l'heure d'arrivée à St-Mathieu est déterminée.** De même pour le retour, seule l'heure de départ de St-Mathieu est déterminée.

A savoir : *Desserte de St-Mathieu depuis St-Gély (le samedi matin) et St-Martin (le samedi après-midi).*
Cf Flyers TAD des bassins de St-Gély et de St-Martin

[Flyer TAD du bassin de St-Mathieu à consulter et à télécharger](#)

Le TAD pour le bassin de Saint-Gély-du-Fesc

Communes concernées :

Assas / Combaillaux / Guzargues / Murles / Saint-Clément-de-Rivière / Saint-Gély-du-Fesc / Saint-Vincent-de-Barbeyrargues / Teyran / Vailhauquès

A retenir :

Le mercredi après-midi :

- Heure d'arrivée à St-Gély : **13 h 40**
- Heure de départ de St-Gély : **17 h**

Le samedi matin :

- Heure d'arrivée à St-Gély : **10 h** & correspondance vers St-Gély
- Heure de départ de St-Gély : **13 h**

L'horaire au départ de votre commune dépend des réservations (itinéraire optimisé en fonction des demandes) : seule l'heure d'arrivée à St-Gély est déterminée. De même pour le retour, seule l'heure de départ de St-Gély est déterminée.

Flyer TAD du bassin de St-Gély à consulter et à télécharger